



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMPTE RENDU CSE CENTRAL, 7 mars 2022

GIE France Bleu France Télévisions

« ICI par France Bleu et France 3 » Une plongée dans l'inconnu.

MARS 2022

Voilà, nous connaissons maintenant le nom de l'application commune au réseau régional de France 3 et aux stations locales de France Bleu, qui devrait être active bientôt : c'est « **ICI par France Bleu et France 3** » ; le site internet commun, lui, devrait être déployé en septembre.

Une ambition commune, proposer aux internautes **une plateforme numérique commune**. Une ambition qui nous est imposée par l'Etat jusque dans la forme de la coopération entre France TV et Radio France : ce sera donc un GIE, comme l'avait annoncé la Ministre de la Culture.

Une ambition présentée aux élus du CSE Central, qui sont consultés pour avis sur le projet – ou plutôt, sur les statuts du GIE.

Le projet, lui, ne se discute pas. De toute façon, quand sont prononcés les mots magiques – proximité, service public, numérique... - on ne discute pas. Parce que tout projet utilisant ces champs sémantiques est forcément tout beau - tout merveilleux !

Domage. Parce que pour la Cfdt, la coquille (le GIE et ses statuts) est une chose, mais le fond du projet nous semble bien plus important. Plus intéressant aussi à décortiquer.

Parce qu'en tant qu'élus au CSE C, nous devons **analyser les conséquences sociales des projets et veiller à limiter les effets négatifs sur l'emploi, les conditions de travail, etc.** Exiger pour cela de disposer de toutes les informations nécessaires pour remplir notre mission.

Et malheureusement, comme trop souvent, c'est là que le bât blesse.

Il faut rendre un avis sans disposer des informations nécessaires, en se contentant de les réclamer et de croiser les doigts, espérer qu'un jour, ces informations nous seront communiquées.

Pour l'heure, la Cfdt ne peut pas se prononcer sur un projet sans en connaître le contenu : quelles garanties et conséquences pour les salariés de France 3 et de France Bleu ? Quels accompagnements RH, en matière de RPS, de GPEPP, de formation ? Que deviendra le GIE à terme, une filiale, peut-être ?

Ces questions n'ont reçu aucune réponse.

Hors sujet, selon la direction

Eh bien non, justement, le sujet, c'est celui-là. L'emploi, l'activité, les conditions de travail... Alors, quand nous saurons à quoi nous engage notre avis, nous pourrons nous prononcer.

Et peut-être qu'un jour, aussi, nous disposerons des éléments nécessaires pour comprendre la stratégie de l'entreprise. Externalisation ? Filialisation ? Création de GIE ? Rapatriement des activités en interne ? Transfert d'activités ? Mutualisation et synergies avec la galaxie de l'audiovisuel public ? Ou carrément... résurrection de l'ORTF ?

▲ ◆ ■ ● [Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**

SUIVEZ-NOUS SUR

@cfdt_ftv

/cfdt.ftv

[CFDT-FTV.FR](#)